

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 05/10/2022

Le groupe de travail retient 2 objectifs :

- La construction de parcours de soins visant à repérer les PA devenant fragiles ou en dehors du circuit de soins, afin de leur proposer une prise en charge spécifique, lutter contre la fragilité, prévenir la dépendance et les réintégrer dans un circuit de soin adapté à leur état de santé
- Améliorer les relations Ville-Hôpital pour éviter les déperditions d'informations et les ruptures de prise en charge

1/ 1er objectif : parcours de soin

Le groupe de travail retient l'idée d'un parcours de soins intitulé « Fragilité motrice de la personne âgée ».

a/ Phase de dépistage :

L'idée est de partir d'un score de dépistage pouvant être réalisé par tout professionnel et permettant un repérage des personnes fragiles, afin de les orienter vers une prise en charge adaptée.

Mr Boss nous a présenté le score de dépistage fonctionnel de la fragilité motrice, validé par l'ordre des kinésithérapeutes, avec possiblement une rémunération spécifique. Ce score s'avère assez complexe et pourrait être réalisé par les kiné, mais difficilement par d'autres professionnels.

Mr Billard, kiné libéral propose un autre score de dépistage plus simple (score SARC-F)

Il est convenu qu'un petit groupe de travail se réunisse pour travailler sur le sujet.

b/ Consultation d'orientation :

Selon le score de dépistage, ces personnes âgées seront orientées vers leur médecin traitant ou une consultation de gériatrie qui permettra de faire un bilan plus général, d'évaluer les autres facteurs de risque de perte d'autonomie et de proposer plusieurs types de prises en charge :

c/ Prises en charge proposées :

- Circuit Gym de l'hôpital Fernand Widal, qui propose un parcours d'exercices physiques adapté aux personnes âgées sur des machines spécifiques, pour travailler l'équilibre, l'endurance et la musculation. A l'issue de ce circuit, le patient sera réadressé à son kiné de ville pour poursuivre la prise en charge
- Prise en charge par les kinés de ville directement
- PRIF (Prévention Retraite Ile de France), qui propose plusieurs ateliers gratuits, dont un atelier « Equilibre en mouvement » dans le 9^{ème} arrondissement
- Autres associations possible (yoga...)

Le petit groupe de travail propose également de répertorier les différentes spécialités de kiné sur le 9^{ème}, ainsi que leur spécificités (difficultés d'accès, VAD, matériel spécifiques...)

Il faudra penser à associer les différentes associations qui participent à la prise en charge motrice dans le 9^{ème} (yoga, podologue, ...)

D'autres parcours de soins pourraient être envisagés par la suite, notamment sur le thème du cognitif, en partenariat avec l'EHPAD Les Parentèles spécialisée dans la Maladie d'Alzheimer.

2/ 2^{ème} objectif : améliorer les relations Ville-Hôpital :

Force est de constater qu'il existe des difficultés à la sortie d'hospitalisation pour la continuité de la prise en soin (exemple : prescription de séances de kiné fait par l'hôpital, qui ne peuvent être réalisées faute de kiné disponibles ; absence de liaison avec les services d'aides à domicile pour l'adaptation des aides à la perte d'autonomie ; prescription d'antibiothérapie IV en EHPAD, alors que les IDE ne peuvent pas les faire...)

Face à ce constat, le groupe propose de monter un projet, s'inspirant de ce qui est fait dans d'autres CPTS, avec un temps d'infirmière coordinatrice, rémunéré par la CPTS, permettant d'avoir un interlocuteur unique pour l'hôpital et pouvant orienter vers les professionnels de ville : IDE coordinatrice (IDEC) « facilitatrice de parcours »

Dans le cadre des sorties d'hospitalisation difficiles, l'IDEC pourrait demander à un IDE libéral de passer à domicile, 48h après la sortie, pour vérifier la bonne adéquation de la prise en charge avec l'état de santé du patient.

Une réunion avec la CPAM doit être envisagée pour ce projet, afin de ne pas être redondant avec le dispositif PRADO. Mais les professionnels de santé présents, reconnaissent qu'un appel d'une IDEC de la CPTS serait mieux acceptée qu'un appel de la CPAM...

3/ Autres points :

- Prévoir une visite de la salle du Circuit Gym pour le groupe de travail
- Le groupe soulève les difficultés d'accès à la consultation gériatrique de Fernand Widal
- Possibilités de kiné à domicile :
 - Mr Georges Billard
 - Association GUDULE.CO

4/ Répartition des groupes de travail :

a/ Groupe « Parcours Fragilité motrice de la personne âgée » :

- Mr Boulema
- Georges Billard
- Christian Boss
- Hervé Humblot
- Marie Jager

b/ Groupe IDEC :

- Thibault Bellier
- Mr Boulemia
- Frédérique Lapiere
- Florian Tassin
- Marie Jager

Prochaine réunion initialement prévue le 23/11/2022 à 18h30 repoussée au 24/11/2022.